



# Par votre don, Donnez-nous les moyens d'agir !

## 1 Je souhaite faire un don de :

- 30 €
- 50 €
- 100 €
- 300 €
- 1 000 €
- Autre montant: \_\_\_\_\_ €

S'il s'agit d'un « DON-ISF » je le précise en cochant ici

Mon don servira à FINANCER nos actions dans les domaines suivants :

- Les programmes de recherche innovants,
- Les programmes d'enseignements novateurs,
- L'acquisition d'équipements médicaux de pointe,
- Soutien aux actions culture, pour les patients.

## 2 Je règle par chèque

J'envoie ce bulletin accompagné d'un chèque à l'ordre du **Fonds de dotation CHU de Nîmes**.

Je glisse ce bulletin et le chèque bancaire dans une enveloppe affranchie à :

**CHU de Nîmes - Fonds de dotation**  
Direction générale  
Place du Pr-Robert-Debré - 30029 NIMES Cedex 9

Tout don est déductible :

**66 %** de votre don est déductible de l'Impôt sur le revenu dans la limite de 20% de votre revenu imposable.

**75 %** de votre don est déductible de l'ISF dans la limite de 50 000 €. Ces dons sont collectés « au nom et pour le compte » du CHU de Nîmes.

**60 %** de votre don est déductible de l'Impôt sur les sociétés dans la limite de 0.5% du chiffre d'affaires.

## 3 Je renseigne mes coordonnées

M.  Mme

Nom : .....

Prénom : .....

Raison sociale : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

tél. : ..... tél. mobile : .....

email : .....@.....

La générosité de nos donateurs est publiée dans nos rapports et autres documents institutionnels.

Veuillez cocher ci-contre si vous ne souhaitez pas que votre nom apparaisse dans nos listes de donateurs  
Le Fonds de dotation vous enverra, dans le mois suivant la réception de votre don, un reçu fiscal à joindre à votre déclaration d'impôt.

Conformément à la loi « Informatique et liberté » du 8 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de modification aux informations qui vous concernent que vous pouvez exercer auprès de **Fonds de Dotation CHU de Nîmes - Direction générale CHU de Nîmes-Place du Pr-Robert-Debré - 30029 NIMES Cedex 9**.